



UB PhD Scholarships

Appel à projets 2024
Contrats doctoraux pour candidates et candidats
internationaux dans les Graduate Programs

TABLE DES MATIERES

1. CADRE GENERAL

Conditions de l'appel, projets éligibles et financement.

2. APPEL À SUJETS

Dépôt de propositions de sujets par les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs.

3. APPEL À CANDIDATURES

Dépôt de candidatures sur sujets par les candidates et candidats internationaux.

4. CALENDRIER



1. CADRE GENERAL

Le collège des écoles doctorales de l'université de Bordeaux met en place **un appel à contrats doctoraux** pour la rentrée universitaire **2024-2025**.

Cet appel est destiné à favoriser l'attractivité internationale des nouveaux Graduate Programs de l'université de Bordeaux dans le cadre du projet ANR-20-SFRI-0001 « Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence ».

Un maximum de **12 contrats doctoraux** pourra être attribué à des **candidates ou candidats internationaux**¹ souhaitant effectuer un doctorat à l'université de Bordeaux à la rentrée 2024-2025, dans le **périmètre scientifique des 11 [Graduate Programs](#) suivants** :

- | | |
|-------------------------|------------|
| → ARCHEO | → Numerics |
| → Africa | → EUREKA |
| → Cancer Biology | → SENSE |
| → Cardiac EP | → SiTH |
| → EcoPoDeMa | → LEXFI |
| → Infinity ² | |

Le salaire proposé, de niveau 1, est conditionné à la réalisation de l'activité recherche. Les doctorantes et doctorants auront la possibilité de soumettre une candidature à une mission complémentaire pour laquelle une rémunération complémentaire à l'activité recherche pourra être versée, conformément aux critères et à la procédure validée par le collège des écoles doctorales.

A titre indicatif, au 1^{er} décembre 2023, le salaire net mensuel est de 1667,50€(2074,78€bruts / mois).

Cet appel se déroulera en deux temps :

- 1) Appel à sujets à destination des potentiels directeurs et directrices de l'UB
- 2) Appel à candidatures à destination des étudiantes et étudiants candidats au doctorat sur sujets

¹ cf. définition « candidats internationaux » dans la partie *Appel à candidatures*

2. APPEL À SUJETS

Dans un premier temps, les directeurs et directrices de thèse pourront déposer des sujets dans le périmètre scientifique des Graduate Programs. La direction de thèse doit être habilitée à diriger des recherches (HDR) ou autorisé à diriger une thèse (ADT) à la date du **31/12/2023**, c'est-à-dire dans l'une des conditions ou situations suivantes :

- > Avoir un grade de professeur / professeure ou équivalent
- > Avoir le diplôme d'HDR
- > Avoir une ADT temporaire du CAC en cours de validité conforme au taux d'encadrement autorisé par l'école doctorale
- > Avoir une demande HDR du CAC en cours de validité (de moins de 2 ans au 31.12.2023)

Votre école doctorale de rattachement précise, dans son règlement intérieur, les conditions d'autorisation à diriger une thèse et le taux d'encadrement maximum autorisé par direction.

Critères d'évaluation :

Les projets seront sélectionnés sur la base des critères suivants :

- > L'inscription du projet dans le périmètre des Graduate Programs
- > L'originalité et la pertinence du sujet
- > Le plan de formation associé au projet pour la candidate ou le candidat
- > Une attention particulière sera portée aux projets incluant une cotutelle internationale

Le dossier devra être approuvé et visé par le Comité Exécutif (ComEx) du Graduate Program de rattachement avant dépôt.

Le dépôt du sujet s'effectuera sur la plateforme ADUM, dans la partie "*Gestion des propositions de thèse*" de votre espace personnel.

Au moment du dépôt, il faudra indiquer :

- ➔ Type de financement : **Appel à projets - UB PhD Scholarships**
- ➔ Date de début du financement : **01/09/2024, 01/10/2024 ou 01/11/2024** (*au choix*)
- ➔ Date de fin du financement : **31/08/2027, 30/09/2027 ou 31/10/2027** (*selon date de début choisie*)
- ➔ Origine du financement : **AAP CED - UB PhD Scholarships – ANR-SFRI**
- ➔ Employeur : **Université de Bordeaux**

Vous devrez également joindre le dossier de candidature (disponible sur la page dédiée du site du doctorat) en annexe sur ADUM.

Les candidatures incomplètes ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité ne seront pas évaluées. Il est rappelé que sont automatiquement inéligibles :

- > Les dossiers incomplets ou déposés hors délai
- > Les dossiers pour lesquels le porteur (et codirecteurs ou codirectrices éventuelles) ne sont pas autorisés par l'école doctorale à diriger une thèse
- > Les dossiers n'ayant pas pris attache en amont avec le Graduate Program de rattachement

A clôture du dépôt, un comité de pilotage (CoPil) composé de la direction du collège des écoles doctorales ainsi que des directions des écoles doctorales évaluera les propositions et sélectionnera les sujets pour publication.

Le bureau International se chargera d'appuyer les équipes pour publier et diffuser les offres de sujets financés à l'international, pour attirer les candidates et candidats éligibles. Chaque direction de thèse est également invitée à diffuser son sujet dans son propre réseau.

3. APPEL À CANDIDATURES

La liste des sujets sera disponible sur ce lien : <https://adum.fr/UBX/ptUBPS>.

Les candidates ou candidats devront se positionner sur un ou plusieurs de ces sujets pour déposer une candidature.

Sont éligibles uniquement des **candidatures internationales**, à savoir :

- > des candidates ou candidats ayant obtenu (ou en cours d'obtention de) leur **diplôme d'accès au doctorat (ex : Master) dans un établissement à l'étranger** (et étranger)
- > des candidates ou candidats **actuellement inscrits en deuxième année dans un Master « Graduate Program »** de l'université de Bordeaux, **et ayant obtenu leur diplôme d'accès au Master (ex : Licence, Bachelor ou Master 1) dans un établissement à l'étranger** (et étranger)

Chaque candidate ou candidat devra transmettre :

- **Copie de ses diplômes et relevés de notes antérieur**
- **Certificat d'inscription pour l'année en cours**
- **CV**
- **1 lettre de motivation pour le sujet choisi**
- **1 lettre de recommandation**
- **Tout document pouvant attester de la maîtrise de l'anglais**

Les dossiers éligibles seront évalués par les ComEx des Graduate Programs de rattachement des projets. Les candidates et candidats admissibles seront convoqués pour une audition en présence du ComEx et de la direction de thèse du projet choisi.

Chaque ComEx établira à la suite des auditions un classement des candidates et candidats en vue du CoPil final, qui procédera à un interclassement, et déterminera la liste des candidates et candidats admis.

Tous les lauréates et lauréats seront informés début mai de leur sélection.

Chaque projet devra démarrer **entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} novembre 2024** au plus tard.

4. CALENDRIER

DATES 2024	ÉTAPES
10 janvier	Ouverture des dépôts de sujets sur ADUM
5 février à 12h00	Date limite de dépôt des sujets sur ADUM
Semaine du 5 février	CoPil intermédiaire de sélection des sujets
Semaine du 12 février	Publication et diffusion des sujets Ouverture du dépôt des candidatures
11 mars à 12h00	Date limite de dépôt des candidatures
Semaine du 11 mars	Tri des candidatures éligibles et envoi aux ComEx
18 mars au 12 avril	Évaluation des candidatures et auditions par les ComEx
Fin avril	CoPil final et interclassement des candidatures auditionnées
Début mai	Notification des résultats d'admission aux candidates et candidats
Sept. / Nov.	Démarrage des projets

CONTACT

Collège des écoles doctorales
[internationalisation.doctorat@u-
bordeaux.fr](mailto:internationalisation.doctorat@u-bordeaux.fr)
05 40 00 24 65